

**Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain
QUILICHINI et Emmanuel CELERI
Notaires Associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc,**

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE DE PETRETO BICCHISANO

Suivant acte reçu par Maître Dominique BARTOLI, Notaire à AJACCIO, le 16 février 2018, a été constatée la qualité de propriétaire des biens ci-après désignés, de la personne suivante:

Madame Paulette MONDOLONI, demeurant à AJACCIO (20090) Résidence des Golfes Immeuble le Porto. Née à PETRETO-BICCHISANO (20140), le 28 août 1937. Veuve de Monsieur Jérôme Pasquin François GALEAZZI et non remariée.

DE : Sur la commune de PETRETO-BICCHISANO (20140), une maison à usage d'habitation cadastrée section F n° 223 lieudit Penta pour 20ca, et des parcelles de terre cadastrées section F n° 192 lieudit Cumpartaccia pour 03a 80ca, section F n° 204 lieudit Cumpartaccia pour 08a 00ca, section F n° 205 lieudit Cumpartaccia pour 04a 20ca, section F n° 210 lieudit Cumpartaccia pour 10a 40ca, section F n° 212 lieudit Cumpartaccia pour 30a 44ca, section F n° 360 lieudit Cumpartaccia pour 57a 88ca (BND lot 00A0006 à prendre dans 03ha 45a 98 ca) et section F n° 364 lieudit Cumpartaccia pour 79a 72ca (BND lot 00A0006 à prendre dans 04ha 78a 28ca).

Cette possession a eu lieu à titre de propriétaire d'une façon continue, paisible, publique et non équivoque, depuis plus de trente ans à la suite du décès de sa mère Madame Marie-Jeannette MONDOLONI, née à PETRETO-BICCHISANO (20140) le 17 mai 1907, célibataire et décédée à AJACCIO (20000) le 28 avril 2002.

Et que, par suite, toutes les conditions exigées par l'article 2261 pour acquérir la propriété par prescription trentenaire sont réunies au profit de Madame Paulette MONDOLONI épouse GALEAZZI.

Les oppositions seront reçues par lettre recommandée avec accusé de réception dans les trois mois de la parution des présentes, en l'Office Notarial.

POUR AVIS

Maître Dominique BARTOLI.